

PHOTO

# DOSSIER D'INSCRIPTION LA GRANDE PREPA 2020/2021

Préparation aux concours d'accès SESAME aux meilleures écoles de commerce (ESSEC, EMLYON, KEDGE, NEOMA...) pour les élèves inscrits à l'Ecole Progress.

## **ETAT CIVIL DE L'ÉLÈVE**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal :      Ville : .....  
Tél. domicile : ..... Portable (élève) : .....  
E-mail élève (**obligatoire**):.....  
Terminale : Section : ..... Spécialité : .....

## **PARENT 1 (ou tuteur)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal :      Ville : .....  
Tél. domicile : ..... Portable : .....  
Tél. bureau : ..... E-mail : .....  
Profession : .....

## **PARENT 2 (ou tuteur)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal :      Ville : .....  
Tél. domicile : ..... Portable : .....  
Tél. bureau : ..... E-mail : .....  
Profession : .....

**A REMETTRE AVANT LE 10 FÉVRIER**

## **1) CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES**

### **Défaut de déclaration**

Toutes les informations relatives à l'identité de l'élève, son niveau en classe et tous les documents servant à identifier son profil pédagogique demeurent authentiques.

### **Comportement non-conforme dans l'établissement**

Chaque élève a l'obligation de respecter le règlement intérieur de l'établissement. Toute entrave à une des règles peut impliquer des sanctions disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion. Si ce cas se révélait, aucun remboursement ne serait effectué.

## **2) TARIF**

Tarif préférentiel de « La Grande Prépa » réservé aux élèves inscrits à l'école Progress : 1 200 €

## **3) ECHEANCIER**

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de La Grande Prépa.

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- 300€ par chèque à l'ordre de La Grande Prépa à l'inscription avant le 10 février 2020 puis, au choix :

Paiement en UNE FOIS :

- 900 € par chèque à l'ordre de La Grande Prépa à l'inscription avant le 10 février 2020

Paiement en DEUX FOIS :

- 450 € par chèque à l'ordre de La Grande Prépa à déposer à l'inscription, encaissé le 10/03/2020

- 450 € par chèque à l'ordre de La Grande Prépa à déposer à l'inscription, encaissé le 10/04/2020

# **A REMETTRE AVANT LE 10 FÉVRIER**

#### **4) CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

Les 300€ d'acompte sont non remboursables.

Toute inscription est annuelle. Un départ anticipé, une absence prolongée ou un abandon en cours d'année ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement ou d'un avoir.

- Annulation avant le 10 février, la totalité du paiement restant (900 €) est remboursé
- Annulation après le début de la formation (16 février), 100% du montant restant (900 €) est encaissé.

L'annulation de la formation doit être adressée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) à :  
Ecole Progress – La Grande Prépa, 41 rue Saint-Sabin 75011 Paris.

**Clause particulière** : remboursement de la totalité de la formation, en cas de non-admissibilité si le candidat postule à au moins 7 écoles et a prouvé une assiduité d'au moins 90% de présence en classe.

*Je soussigné (l'élève) .....*

*et nous soussignés les parents ..... déclarons avoir pris connaissance de la totalité du présent contrat de La Grande Prépa, l'inscription implique son acceptation sans réserve. Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de l'établissement les méthodes et supports pédagogiques qui pourraient être fournis et qui sont la propriété exclusive de La Grande Prépa. Nous reconnaissons avoir été informés sur les conditions d'inscription, la pédagogie et les méthodes en vigueur à La Grande Prépa.*

**Signatures précédées de la mention « Lu et Approuvé »**

Les Parents

L'élève

Merci de nous renvoyer ce dossier d'inscription complété, signé et accompagné du règlement à :  
Ecole Progress, 41 rue saint-sabin 75011 Paris